

BULLETIN SALÉSIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité. (III S. JEAN, 8)

Appliquez-vous aux bonnes lectures, à l'exhortation et à l'instruction. (I TIMOTH. IV, 13)

Parmi les choses divines, la plus divine est de coopérer avec Dieu au salut des âmes. (S. DENIS)

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes. (S. FRANÇOIS DE SALES)



Quiconque reçoit un enfant en mon nom, c'est moi-même qu'il reçoit. (S. MATH. XVIII, 5)

Je vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne, mettez-leur sous les yeux des livres, qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu. (PIE IX)

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle. (LÉON XIII)

Nice, Place d'Armes, N. 1. — Marseille, rue des Romains, 9.

Lille, rue Notre-Dame, 288 — Paris, rue Boyer, 28, Ménilmontant.

Sommaire.

RECONNAISSANCE ET SOUHAITS DE BONHEUR.
Nouveau départ de Missionnaires Salésiens.
LA CHARITÉ. Dangers et précautions.
MARSEILLE. L'Oratoire Saint-Léon. *Un acte de foi.*
Nouvelles des Missions Salésiennes. *Patagonie.*
Bibliographie.
Grâces de Marie Auxiliatrice.
Coopérateurs défunts.
Table des matières pour l'année 1890.

Notre rédaction, pour raison de maladie, n'a pu être prête en temps convenable. De là le retard du présent numéro. Nous offrons nos excuses à nos lecteurs. Des mesures ont été prises pour l'avenir.

Nous serions reconnaissants à nos chers Coopérateurs de nous donner exactement avis de leur changement d'adresse. Le moyen le plus simple est encore de renvoyer la bande corrigée avec soin. On peut aussi joindre à une lettre, mais sur une feuille à part destinée à l'Administration du BULLETIN, l'adresse modifiée.

* *

S'adresser aux Librairies Salésiennes pour tout achat de livres, constitue un puissant moyen de Coopé-

ration à nos Oeuvres. Nous les recommandons vivement à l'occasion de la nouvelle année. Les annonces de ce mois-ci offrent un grand choix d'almanachs et de livres d'étrêmes, tous vendus au profit de nos orphelins.

* *

Lire attentivement à la première page de notre couverture ce qui concerne l'AGENDA CATHOLIQUE, en vente à notre Librairie de NICE. Demander à la même Librairie les SOUHAITS DE ST-FRANÇOIS DE SALES, charmant et précieux opuscule à répandre. (0,15 l'ex. - 3,50 les 25 - 6,50 les 50 - 10,50 le cent franco poste.)

* *

Voir l'annonce des Almanachs pour 1891 (4^{me} page). Notre Librairie de MARSEILLE fera aux Communautés, aux Paroisses et aux Oeuvres en général pour tout achat en gros, des remises considérables.

Par une faveur particulière, notre Librairie de MARSEILLE livrera l'ALMANACH DU PÉLERIN avec les remises accordées par les Éditeurs.



RECONNAISSANCE ET SOUHAITS DE BONHEUR

Don Michel Rua, Successeur de Don Bosco, est heureux de saisir l'occasion favorable des fêtes de Noël et du nouvel an, pour souhaiter à ses chers Coopérateurs et à ses bonnes Coopératrices, dans des sentiments de vive reconnaissance, les meilleures bénédictions et toutes sortes de prospérités.

Aux souhaits du Père s'unissent ceux des enfants; enfin les Missionnaires Salésiens et les sauvages par eux convertis forment pour leurs bienfaiteurs les vœux les plus ardents.

Toutes les Communions et les prières que feront les Salésiens et leurs enfants pendant la nuit de la Nativité du Sauveur, seront adressées au tout aimable Jésus-Enfant, en vue d'obtenir que leurs bienfaiteurs passent une année de bénédiction et de salut, dans l'abondance des grâces de choix, et reçoivent le don infiniment précieux de la persévérance finale.

NOUVEAU DÉPART DE MISSIONNAIRES SALÉSIENS

Janvier prochain verra partir un nombre assez considérable de prêtres, clercs, coadjuteurs et Filles de Marie Auxiliatrice, qui vont étendre les Œuvres de Don Bosco dans les Républiques de Colombie, de l'Equateur, du Chili et à la Terre de Feu.

De nouvelles Maisons Salésiennes seront ouvertes, et celles qui ont été fondées récemment recevront un personnel en rapport avec leur importance.

On le sait, ni la bonne volonté, ni l'es-

prit de sacrifice ne font défaut à ceux de nos frères que l'appel de Dieu a marqués pour sauver au loin bien des âmes; et c'est de grand cœur, avec joie, qu'ils disent adieu à l'Europe, où ils laissent les biens qui sont le lot même des plus petits de ce monde: patrie, parents, amis.

Mais pour envoyer aux pays lointains des apôtres, et surtout pour les y faire vivre et leur assurer des moyens d'action, il faut des ressources. La charité de nos généreux Coopérateurs ne l'ignore pas. Toujours cette charité s'est manifestée, prompte et large, en faveur des fils de Don Bosco: nous avons la certitude qu'il en sera de même cette fois encore.

Qui donne au pauvre prête à Dieu. Celui qui coopère au salut des âmes assure le salut de son âme. « Parmi les choses divines, la plus divine est de coopérer avec Dieu au salut des âmes. (1) »

Que l'on nous permette de rappeler, pour le confort et l'encouragement de nos amis, les paroles que notre vénéré Don Bosco leur adressait, dans sa dernière lettre, ou plutôt dans son Testament aux Coopérateurs Salésiens:

« Mais, au nom même de cette persévérante bonté avec laquelle vous êtes venus à mon secours, je vous prie maintenant de continuer, après ma mort, le même appui à mon successeur.

» Les Œuvres que j'ai commencées avec votre concours n'ont plus besoin de moi: elles ne cessent pas d'avoir besoin de vous, et de tous ceux, qui, comme vous, aiment à promouvoir le bien sur cette terre. Je vous les confie à tous et vous les recommande.

» Pour votre encouragement et le confort de vos âmes, je preseris à mon successeur de comprendre toujours nos bienfaiteurs et nos bienfaitrices dans les prières publiques et privées qui se font et se feront dans les Maisons Salésiennes; il devra mettre toujours cette intention: que Dieu leur accorde, même en cette vie, le centuple de leur charité, en y joignant la santé, la concorde dans leurs familles, le succès des récoltes et des affaires, enfin la délivrance et l'éloignement de tout mal.

» Pour votre encouragement et le confort de vos âmes, je veux vous dire aussi que l'œuvre la plus efficace pour obtenir le pardon des péchés et s'assurer la vie éternelle, c'est la charité faite aux petits enfants: *Unni ex minimis, à un des plus petits abandonnés, selon l'assurance que nous en avons du Divin Maître Jésus. En outre, je vous prie de remarquer qu'en ces derniers temps, en présence de la*

(1) *Divinorum divinissimum est cooperari Deo in salutem animarum. (S. DION).*

LA CHARITÉ

Dangers et précautions (1).

grande pénurie de moyens et de ressources pour élever, par soi ou par d'autres, dans la foi et les bonnes mœurs, les enfants plus pauvres et abandonnés, la Sainte Vierge s'est constituée Elle-même leur Protectrice; et à ce titre, Elle obtient à leurs bienfaiteurs et à leurs bienfaitrices, des grâces spirituelles et même temporelles, nombreuses et extraordinaires.

» Celui qui vous écrit, et avec lui tous les Salésiens, sont témoins que beaucoup de nos bienfaiteurs, dont l'avoir était bien mince, ont connu une large aisance quand ils se furent mis, avec une charité généreuse, à secourir nos orphelins.

« A ce propos, plusieurs d'entre eux, instruits par l'expérience, m'ont répété sous une forme ou sous une autre, les paroles suivantes ou d'autres semblables: Je ne veux pas que vous me disiez merci quand je fais l'aumône à vos pauvres enfants: c'est moi qui vous dois des actions de grâces quand vous venez la chercher. Depuis que j'ai commencé à secourir vos orphelins, ma fortune a doublé.

» Un autre bienfaiteur, M. le Commandeur Cotta, venait souvent m'apporter des offrandes, en disant: Plus je vous porte d'argent pour vos Œuvres, plus mes affaires réussissent. Je touche du doigt que le Seigneur me rend, dès ce monde, le centuple de ce que je donne pour l'amour de Lui. Cet excellent chrétien fut notre insigne bienfaiteur jusqu'à l'âge de 86 ans, où Dieu l'appela à la vie de l'éternité, pour lui donner, en joies célestes, la récompense de sa charité.

» Quelque las et affaibli que je me sente, je ne cesserais point de m'entretenir avec vous et de vous recommander mes enfants, que je ne tarderai pas à quitter: mais il faut cependant que je finisse et que je dépose la plume.

» A Dieu, mes généreux bienfaiteurs, chers Coopérateurs et chères Coopératrices, à Dieu! Il en est beaucoup parmi vous que je n'ai pu voir en cette vie. Qu'ils se consolent: dans l'autre, nous nous connaissons tous; et pendant toute l'éternité, nous serons heureux ensemble du bien qu'avec la grâce de Dieu nous aurons pu opérer sur cette terre, surtout en faveur de la jeunesse abandonnée.

» Si, après ma mort, la Divine Miséricorde, par les mérites de Jésus-Christ et par la protection de Marie Auxiliatrice, me juge digne d'être admis en Paradis, je prierai toujours pour vous, je prierai pour vos familles, je prierai pour ceux qui vous sont chers, afin qu'un jour, ils viennent tous louer pour l'éternité la Majesté du Créateur, s'enivrer de ses divines délices et chanter ses infinies miséricordes, Amen. »

L'exercice de la charité court, par les temps où nous vivons, de nombreux dangers. On a vu des patrimoines, des dotations, des legs importants destinés à soutenir des hôpitaux, des orphelinats et d'autres œuvres de bienfaisance — charité proprement dite ou besoins du culte — on a vu, disons-nous, toutes ces pieuses largesses des fidèles se fondre dans les mains qui les détenaient, et bientôt être réduites à presque rien; on a vu également plusieurs de ces legs ou bien détournés de leur destination primitive, si bien indiquée, pourtant, par la volonté nettement déclarée des bienfaiteurs, ou bien même employés d'une manière diamétralement opposée aux intentions des donateurs.

Est-ce à dire que la charité catholique devra diminuer à l'avenir? Non, certes. La charité a vu des temps où elle a couru des périls autrement graves; or, ce fut précisément dans ces pénibles conjonctures qu'elle prit des proportions gigantesques, et témoigna d'une fécondité qui força l'admiration des ennemis mêmes du nom chrétien.

L'histoire de l'Eglise catholique a des pages d'or sur la charité des fidèles aux époques les plus tourmentées, aux siècles des plus grandes luttes.

Justin, Tertullien, Denis de Corinthe et Eusèbe exaltent la libéralité des fidèles opulents de Rome à l'égard de leurs frères pauvres des provinces, qui recevaient de larges subsides.

Lucien tournait en dérision la foi des disciples de Jésus, mais vantait leur indéfectible charité.

Julien l'Apostat, qui cherchait, avec une perfidie satanique, à déraciner le christianisme, ne s'élevait-il pas en même temps contre les païens, incapables de réaliser la millième partie des merveilles opérées par l'admirable charité des catholiques?

(1) Nous traduisons de notre édition italienne de décembre le présent article, qui résume, à certains égards, un très beau travail publié dans la *Civiltà Cattolica*, à la suite de promulgation de la loi italienne sur les Œuvres Pies. Cet article donne des règles de conduite qui peuvent être utiles à la charité catholique en d'autres pays que l'Italie.

Mais comment faire front au péril ? Comme obtenir la certitude que nos aumônes, nos legs iront aux Œuvres de notre choix ?

Ouvrons les yeux, puis agissons avec prudence et en toute connaissance de cause.

Nouvelle vie.

On a fait des lois nouvelles ? Sans tarder, la charité a déjà pris une vie nouvelle.

A peine eut-on prévu que les êtres mortels pouvaient tomber entre des mains profanes, les hérauts de la charité jetèrent le cri d'alarme et se mirent à l'œuvre pour organiser des institutions nouvelles.

C'est à ces institutions que doit aller la charité, ce sont elles qui doivent recevoir les legs.

Grâces à Dieu, même à ce point de vue, les catholiques italiens sont en bonne voie. Comment compter les Sociétés charitables qui existent chez nous, affranchies de toute protection et à l'abri de toute entreprise profane ?

Comment supputer les pieuses associations d'hommes et de femmes dont la charité secourt les pauvres ou soigne les malades à domicile, abrite les vieillards, élève chrétiennement la jeunesse, en un mot, se propose mille autres buts qu'il serait trop long d'énumérer ici ?

Outre cette multitude d'associations ayant un caractère privé et soutenues par les oblations et les aumônes des fidèles, nous voyons des institutions de même nature et partout florissantes ; c'est dans cette catégorie que la *Civiltà Cattolica* (1) a la bonté de ranger notre humble Société de S^t François de Sales. L'éminente Revue n'oublie point les Œuvres du vénérable Cottolengo, des *Artigianelli* de Turin, du P. Ludovico da Casoria à Naples et à Florence, des *Artigianelli* de S^t Joseph et de S^{te} Marguerite de Cortone à Rome, enfin celle des Sourds-Muets, dirigée par les dévoués frères Gualandi à Bologne, à Florence et à Rome.

Après avoir terminée cette énumération, la *Civiltà Cattolica* ajoute :

« Toutes ces glorieuses Œuvres de charité, si vraiment selon Jésus-Christ, » comme bien d'autres Œuvres, vivent

» de la charité des catholiques italiens
» que nous exhortons, en conséquence, à
» jeter leurs regards sur ce champ immense, toutes les fois que l'esprit de
» Jésus-Christ les pousse à secourir le
» prochain pour obtenir de Dieu miséricorde. C'est à ces Institutions ou à
» d'autres de même nature que doivent
» aller leurs pieuses largesses, leurs dons,
» leurs fondations, leur legs ; ils auront,
» alors la certitude que toutes ces générosités, nées d'une pensée de charité
» chrétienne, porteront des fruits abondants de charité chrétienne. »

Faites votre testament en temps opportun.

Nous ne pouvons abandonner ce sujet sans attirer l'attention de nos généreux Coopérateurs sur d'autres dangers qui courent leurs intentions charitables.

Bien des personnes ont la volonté de laisser, après leur mort, une partie de leur avoir à des Œuvres ayant pour objet la charité proprement dite ou les besoins du culte ; et néanmoins ces personnes ne se pressent point pour faire leur testament.

Que Dieu leur prête longue vie et les conserve en parfaite santé ; mais ne voit-on pas tous les jours des personnes succomber aux atteintes d'un mal rapide, et mourir sans avoir pu manifester d'une manière strictement légale leurs dernières volontés ? Les intentions charitables les plus arrêtées demeurent alors inefficaces et pour toujours.

En 1887, notre bien-aimé Don Bosco, de vénéré mémoire, se disposait à se rendre à Rome pour la solennité, si chère à sa foi, de la consécration de l'Église du Sacré-Cœur. Une excellente Coopératrice de Florence lui avait envoyé 500 francs. Elle disait tenir en réserve un autre billet de 500 frs. qu'elle aurait le plaisir de remettre elle-même à notre vénéré Père, en allant le saluer lors de son passage à Florence ; mais la charitable correspondante se déclarait prête à expédier par la poste son offrande à Don Bosco, s'il le jugeait convenable.

Don Bosco répondit à sa bienfaitrice qu'elle ferait mieux de lui envoyer l'aumône par la poste.

Quelques semaines après, Don Bosco se mettait en route pour Rome et passait par Florence ; mais il n'eut pas la con-

(1) Troisième livraison d'août 1890.

solution de voir la Coopératrice dont il s'agit : elle était morte et d'une façon si prompte qu'elle n'avait pas eu le temps de faire son testament.

En possession d'une fortune considérable, elle avait des vues très arrêtées sur la manière dont elle en voulait disposer; n'ayant point d'héritiers nécessaires, elle répétait à qui voulait l'entendre que ses millions iraient aux bonnes œuvres : or, elle est morte sans même avoir pu assurer, pour le soulagement de son âme, la célébration d'une seule messe.

Nous croyons ce fait assez éloquent pour ne l'orner d'aucun commentaire. L'enseignement qui s'en dégage est facile à saisir : le chrétien que sa foi pousse à prêter à Dieu en donnant aux pauvres, ses enfants de prédilection, doit veiller à ce que ses volontés soient exécutées; qui ne peut réaliser de son vivant ses bonnes intentions, agira sagement en prenant les dispositions testamentaires de nature à assurer le fidèle accomplissement de ses intentions charitables.

Autre danger.

Le fait suivant met en lumière un autre danger auquel est exposé la charité.

Un prêtre du Piémont, après avoir spécifié, dans son testament, plusieurs legs en faveur de ses proches, laissait le reste de son avoir à Don Bosco, son ancien condisciple. Dans la pensée du testateur, choisir Don Bosco pour héritier, c'était coopérer au bien de la jeunesse pauvre et soutenir quantité d'œuvres pies et charitables, entreprises en Europe et dans l'Amérique du Sud par les Salésiens.

Le pieux testateur s'exprimait en ces termes : « Pour tout le reste de mon » bien, sans exclusions ni réserve au- » cune, j'institue et nomme mon héritier » à titre universel, Don Bosco, prêtre, de- » meurant à Turin, fondateur et admi- » nistrateur de l'Oratoire S^t François de » Sales, et, à son défaut, à qui le rem- » placera et administrera le dit Oratoire. »

La volonté du testateur était donc claire, si claire que le tribunal de première instance, devant lequel quelques membres de la famille plaidèrent pour faire faire annuler le testament, rendit un arrêt favorable aux Salésiens. Alors les opposants en appelèrent de cette sentence et, à force d'obtenir des renvois

de l'affaire, réussirent à rencontrer des juges qui, non seulement cassèrent et la décision du tribunal de première instance et le testament lui-même, mais de plus condamnèrent encore Don Bosco aux dépens et à des dommages-intérêts, pour n'avoir pas, dès le principe, renoncé à une succession laissée, en sa personne, à des milliers d'enfants pauvres !

Des magistrats et avec eux des personnes moins au courant des lois, mais intelligentes et honnêtes, appelèrent cet arrêt une monstruosité; comment lui donner un autre nom ? Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que les dernières volontés du prêtre testateur ont été complètement méconnues; que ces biens temporels, par lui amassés peut-être au prix de réels sacrifices, sont allés à des parents auxquels le défunt n'entendait point les laisser, soit qu'ils n'en eussent nul besoin, soit que d'autres motifs non moins raisonnables aient dicté au testateur cette ligne de conduite.

Une remarque de la plus haute importance. L'arrêt défavorable n'aurait pu être rendu par la Cour d'Appel, si, après avoir nommé Don Bosco, le testateur n'avait pas ajouté : « Fondateur et administra- » teur de l'Oratoire S. François de Sa- » les, » ou si du moins il avait évité ces mots : « et, à son défaut, à qui le rempla- » cera et administrera le dit Oratoire. »

En conséquence, toute personne désireuse de venir en aide, par testament, à qui administre, en qualité de fondateur ou de directeur, des Œuvres pies non reconnues par la loi, doit veiller avec soin à ne point employer des termes indiquant ces mêmes Œuvres; la raison en est que la législation actuelle ne leur reconnaissant pas l'être moral, elles ne peuvent hériter à ce titre.

Il est donc absolument nécessaire de léguer à un seul individu; de plus, dans le testament, olographe ou public, avoir soin d'indiquer exactement le nom, prénoms et adresse de la personne qui doit hériter, sans dire en aucune manière que cette personne appartient à telle ou telle Société vouée à des œuvres de charité; la même précaution doit être prise à l'égard des personnes appelées à recueillir la succession, en cas de prédécès, au lieu et place de l'héritier désigné en première ligne par le testateur (1).

(1) Pour être plus précis encore, nous donnons deux formules qui indiquent le genre de la rédaction à adopter.

Moyennant ces précautions, les volontés du défunt seront exécutées sans que personne puisse obtenir d'aucun tribunal une déclaration de nullité pour un testament ainsi libellé; les pauvres et les enfants du peuple seront secourus; et l'État lui-même y trouvera son avantage, en ce sens que ne pouvant pas toujours prélever sur son budget de quoi secourir suffisamment les malheureux, il verra la charité privée et la générosité des citoyens remédier à cet état de choses, avec réel profit pour la moralité publique, l'ordre social et le vrai progrès.

Paroles de Saint Léonard de Port-Maurice.

Nous tenons à finir cet article en citant un extrait souverainement opportun d'un admirable sermon sur le Purgatoire, que l'on trouve dans le *carême* du Saint.

« Voici le beau souvenir, dit l'ardent apôtre, que vous laissent les saintes âmes du Purgatoire. Ames chrétiennes, faites du bien en votre faveur durant votre vie, parce que bien peu penseront à vous secourir après votre mort.

» Rappelez-vous le proverbe si connu: mieux vaut une bougie devant soi, pour éclairer la route, qu'une torche derrière les épaules; vous serez secouru plus efficacement par une messe dite de votre vivant, que par beaucoup de messes célébrées après votre mort. »

Imitez ce sage et riche marchand du littoral génois, qui, étant venu à mourir, ne laissa rien pour le soulagement de son âme; mais en vérifiant ses livres, on y vit les preuves écrites de innombrables bonnes œuvres qu'il avait faites durant sa vie, en vue de son salut éternel. A la

J'institue mon héritier à titre universel Monsieur (noms, prénoms, rue et numéro de l'habitation, sans aucune mention de la Société à laquelle appartient l'héritier, ni de la charge qu'il y remplit).

Je lègue, etc. (Indiquer ici, s'il y a lieu, les legs que l'on entend faire).

J'entends que cet écrit soit regardé comme ma dernière volonté et qu'il ait force de testament

En foi de quoi je signe (nom de la localité, date, — jour, mois et an — le tout écrit en toutes lettres).

Signature: X. X.

fils de..... ou de feu..... (nom du père).

Autre formule:

Je laisse (ou je lègue) à Monsieur (nom etc., comme ci-dessus) et en cas de précédés à Monsieur (nom, prénoms etc.).

Cette feuille, écrite de ma main, contient ma dernière volonté. En foi de quoi je signe (localité, date etc., comme ci-dessus).

N. N.

fils de..... ou de feu..... (nom du père).

fin de ses comptes, il avait mis cette sentence: « Qui veut le bien de son âme, doit y songer lui-même de son vivant et ne point se fier à ceux qui restent. »

C'est la pensée salutaire que nous laissons aux chers lecteurs de notre *Bulletin*, en leur recommandant de la méditer devant Dieu.

MARSEILLE

L'ORATOIRE ST.-LÉON

Un acte de foi.

Notre prochain numéro dira l'histoire d'un acte de foi que les amis de Don Bosco à Marseille et en Provence sont en train d'écrire en caractères durables, après l'avoir prononcé avec un élan merveilleux de charité. Le dessin que nous faisons préparer, mettra sous les yeux de nos lecteurs le plan des nouvelles constructions auxquelles on travaille à l'Oratoire St. Léon. Il s'agit de doter cette importante Maison d'ateliers en rapports avec les besoins d'une formation professionnelle chrétienne pour les enfants pauvres, dans une des premières villes de France.

Le devis s'élève à *plus de cent mille francs*; c'est là une somme assez ronde, nous en convenons; mais notre vénéré Père D. Bosco, qui savait son Marseille, eût obtenu cela et bien autre chose encore. Ses fils, qui se voient entourés, aimés et soutenus de tous les dévouements suscités et bénis par Don Bosco en personne, aux jours de ses visites triomphales à Marseille, ses fils ont mis la main à l'œuvre avec la foi tranquille et persévérante dont leur Père a laissé aux siens le secret. On verra d'ailleurs tout au long, dans l'article qui expliquera le dessin, que cette foi des Salésiens en la Providence leur

est facile : n'ont-ils pas, en leurs Coopérateurs, et par conséquent autour d'eux et près d'eux, les lieutenants de cette Providence bénie, dont l'intervention prend souvent si peu la peine de se cacher derrière les causes secondes?

En attendant, nous croyons devoir révéler que Don ALBÉRA, *Provincial des Salésiens de France*, recevra avec reconnaissance à l'*Oratoire St.-Léon*, 9, rue des Romains, MARSEILLE, toutes les offrandes que nos bienfaiteurs voudront bien lui envoyer. Vu l'époque où nous sommes, il est tout naturel de donner à ces offrandes la forme d'une étrenne; et comme au temps des étrennes on ne compte guère, nous avons la confiance qu'après le jour de l'an, les nouveaux ateliers de l'Oratoire St.-Léon vont sortir de terre et monter avec la plus consolante et la plus édifiante rapidité.

NOUVELLES DES MISSIONS SALÉSIENNES

PATAGONIE.

Patagones, 25 Août 1889.

TRÈS RÉV. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL,

Ce n'était point mon intention de tant tarder à vous entretenir de la maison que nous venons d'ouvrir à Guardia-Pringles, mais il faut l'attribuer à nos nombreuses occupations qui m'ont jusqu'ici empêché de tenir ma résolution.

Le 10 juin au matin, après avoir reçu, avec le Pain des Forts, la bénédiction et les encouragements de notre Père, Monseigneur Cagliero, qui nous exhortait à nous confier dans le Seigneur et à travailler courageusement au salut des âmes, nous montons dans une charrette qui nous attendait à quelque distance de notre école de Patagones.

Notre caravane se composait de 4 personnes : deux Sœurs (Sœurs Marie Magdeleine et Sœur Isidore Brago) moi et une des petites filles les plus sages de Viedma qui, ayant profité de nos leçons, se rendit digne de partager nos fatigues dans le rude travail des Missions.

Oh! qu'il était intéressant de voir là, sur cette route presque impraticable, ces 3 sœurs et une petite fille, secouées comme autant de marionnettes par les cahots et les secousses continuelles de notre véhicule : un moment les nez se heurtent, puis ce sont des coups d'épaule... et ainsi de suite.

Heureusement nous nous consolions en disant qu'il n'y en avait ainsi que pour 8 ou 9 heures, car autrement nous serions arrivées toutes meurtries. Et sachez que le conducteur avait grand soin que les chevaux prissent les passages les meilleurs.

Au bout de 5 heures de marche, nous faisons halte, nous descendons de notre belle voiture et nous nous reconfortons avec un peu de viande rôtie, du pain, quelques petites provisions que nous avions emportées et nous voilà de nouveau installées sur la charrette.

Vers les 3 heures après-midi nous arrivons à un endroit appelé « La China Muerta. » Il y avait là une petite maison habitée par une bonne dame française venue depuis quelques années, en compagnie de plusieurs enfants; nous nous arrêtons quelques instants pour saluer cette bonne dame et après avoir reçu ses souhaits de bon voyage nous repartons pour achever les 30 kilomètres qui nous restaient à parcourir.

Nous avions rencontré à cet endroit quelques personnes venues de Pringles avec plusieurs chevaux, cela nous avait fait beaucoup de plaisir aussi; nous continuâmes notre voyage joyeuses comme des pinsons et impatientes de voir enfin notre pauvre demeure. Cette dernière partie de notre voyage fut plus agréable que la première, le chemin ne traversant que des vallées.

Il était environ 5 heures après-midi quand nous aperçûmes au loin des arbres, puis un colon, enfin, à force de bien regarder, une petite lumière. Quel bonheur! quelques instants après, nous nous trouvons entourées d'un groupe de dames qui nous attendaient à la première maison du pays.

Notre véhicule s'arrête, nous descendons et après les salutations d'usage, on nous fait entrer dans une petite pièce où on nous offre une tasse de café. Au bout d'un instant de repos, ces personnes nous conduisaient à la paroisse où Don Stefanelli donna la bénédiction du T. S. Sacrement en actions de grâces de notre bonne arrivée.

Nous avons bien motif remercier le bon Dieu, attendu que nous avions voyagé avec un danger continu. Nous sûmes, en effet, deux jours après, que l'essieu de notre voiture s'était fendu sans que nous nous en soyons aperçus; or, avec le poids que supportait la pauvre charrette, ce fut un vrai miracle qu'il ne se soit pas rompu nous versant toutes à terre.

Après la bénédiction nous ne pouvons refuser l'aimable invitation que nous adresse

Monsieur Diacon d'aller souper chez lui. Nous nous y rendons et voilà ces dames se disputant comme un honneur le plaisir de nous servir. Vous auriez pu voir, très vénéré Père, l'une nous offrir le vin, une autre nous couper le pain, celle-ci nous exciter à manger, celle-là nous verser le café.... Pour nous ce n'était pas tant la faim qui nous tourmentait, mais bien une grande soif.

Le souper terminé, ces dames nous conduisirent à notre habitation pour en prendre possession. C'était tout notre désir, nous entrâmes.

La maison se compose de 5 petites chambres construites en briques non cuites et boue, toutes au rez-de-chaussée. — Trois d'entre elles n'ont pas de parquet et les fissures ne manquent pas. — Une de ces chambres préparée aussi bien que possible, fut immédiatement choisie pour notre chapelle privée; — une autre devint un parloir, la troisième l'école, la quatrième le dortoir et la dernière à la fois la cuisine, le réfectoire et même l'ouvrier. —

Pour ce qui est du mobilier, il se composait au total de 4 lits de bois, garnis, il est vrai, du nécessaire prêt par une bonne famille. — Il manquait, disons-le, une cuvette et un essuie-mains; mais je me souvins avoir aperçu devant la fenêtre des œufs d'autruche, je vais, j'en prends un, je brise tout autour la coque: voici, dis-je, une belle cuvette. — Les Sœurs se mettent à rire me faisant voir qu'elle ne tenait pas debout. — Eh bien, j'ai dans la valise un bidon à huile plein de médailles, servons-nous-en. — Et toutes furent de cet avis.

Le jour paraissait à peine, que je m'éveillai, je cours, je prens la cuvette de mon invention, je vais dehors pour puiser de l'eau; mais ma cuvette était toute percée. — Je me mets à rire et je rentre avec cette écumoire d'un nouveau genre; et les sœurs de rire de bon cœur.

Nous nous rendons à l'église pour entendre la messe et faire la Sainte Communion. Rentrées chez nous, nous préparâmes notre maigre repas entre les rires et les larmes, car nous faisons notre cuisine à terre avec une fumée qui nous arrachait les larmes des yeux sans que nous puissions, à cause du froid piquant, ouvrir ni porte ni fenêtres. — Nous sortons pour faire quelques visites aux familles; elles nous reçurent avec bonté et en montrant combien les rendait heureuses notre arrivée. — Quand nous fûmes de retour à la maison on commença à nous apporter des présents. Qui un morceau de saucisson, très en honneur ici, qui un fromage, qui des poules, des œufs, du lait, des légumes, du pain, lequel étant rare ici, devient l'un des cadeaux les plus précieux. — Entre autres choses l'une des familles nous offrit un beau chien de garde; il s'acquitta si bien de son emploi qu'un coadjuteur ayant suspendu à

un arbre son habit pour exécuter certains travaux, le chien le prit pour un homme et le mit en pièces. Imaginez le chagrin du pauvre coadjuteur qui n'avait rien autre à se mettre pour les jours de travail.

Les premiers jours, nous sortions après le dîner pour faire connaissance avec les pauvres habitants de la colonie, nous rendre compte de leurs besoins, apprécier leur degré d'instruction, et aussi inviter les petites filles à venir à la classe. Mais n'ayant encore ni une table, ni une chaise, nous nous contentâmes de leur enseigner le catéchisme. — Nous sommes aussi allé voir les Indiens et nous en avons trouvé beaucoup. Pauvres malheureux! si vous les voyiez, bien vénéré Père, ils vous feraient compassion: pour eux nourriture et coucher sont pires l'un que l'autre.

Le jour du Très Saint Sacrement on fit une belle fête. Nous avions trois prêtres! fait inoui, cela grâce à l'arrivée, l'avant-veille de Don Stefanelli et Don Gavotto. — Le matin, à la première messe, il y eut 12 Communions, puis Grand' Messe avec une solennité inconnue en ce pays.

On avait annoncé pour l'après-midi une procession, mais à cause du vent on dut se contenter de la faire autour de l'Eglise; tous furent satisfaits, désireux qu'ils étaient de donner à notre Seigneur ce témoignage d'amour et de reconnaissance. — La bénédiction, donnée par Don Stefanelli, termina la procession.

La Saint-Jean fut encore l'occasion d'une belle petite fête, plusieurs personnes firent la S^{te} Communions. Dans l'après-midi nous conduisîmes en promenade les petites filles; celles-ci ramassèrent de la paille, des branches d'arbre et rapportèrent le tout à la maison; là, ayant fait un beau bûcher selon la coutume de ces pays durant le jour et la nuit de la Saint-Jean, elles y mirent le feu et dansant autour en rond, elles criaient: Vive Saint Jean! Vive Monseigneur Cagliari!

La fête étant passée et voyant la Maison en bonne voie je me disposai à partir. — J'yavais passé 17 jours, tout allait bien, (laissant de côté les privations et incommodités inséparables d'une fondation) la joie régnait, une joie du Paradis que Dieu ne manque jamais, je le crois, de donner en ces circonstances.

Que d'autres détails je désirerais vous raconter encore! mais je crains d'abuser de votre bonté; je veux toutefois vous dire encore que le 1^{er} dimanche nous avions déjà à l'Œuvre 30 petites filles toutes joyeuses et pleines d'entrain. — Les enfants qui suivaient les classes n'étaient d'abord que 8, puis 12, puis 17; et à présent elles sont déjà 32. Le 26 juin, on savait déjà dans le pays que j'étais pour retourner à Patagones; tous se hâtaient afin de me remettre des lettres pour

leurs connaissances, et m'offrir aussi du pain et des provisions de voyage. Je n'aurais jamais pensé trouver tant de cœur parmi ces pauvres gens.

Le matin, après avoir entendu la Sainte Messe, je partis, suivie du regard par beaucoup de jeunes filles accourues à temps pour me saluer et me prier de revenir au plus tôt. — J'appelai sur elles une bénédiction spéciale du Dieu de bonté et je me mis en route. Le retour ne fut pas moins bon que l'aller, mais nous étions moins nombreuses; une pauvre orpheline que nous avions recueillie à Pringles, le conducteur, un jeune enfant et votre servante; par suite moins de heurts.

Vers 4 h. 30 de l'après-midi j'arrivai à la porte de notre maison de Patagones où personnes ne m'attendait.

Recevez les humbles salutations que vous adressent nos Sœurs, et veuillez me croire dans le Seigneur,

Très Vénéré Supérieur Général,
Votre indigne fille,
Sœur JEANNE BORGNA.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Paroissien Romain selon le Missel et le Bréviaire. — Quatre volumes selon les quatre saisons de l'année, contenant les Offices de tous les dimanches et de toutes les fêtes du Calendrier Romain. — In-32 allongé, 144×79^{mm}, d'environ 700 pages à chaque volume, avec encadrement rouge, papier de luxe. Cinquante-cinq gravures sur bois d'une page et nombreuses têtes de pages appropriées au texte. Édition approuvée par l'Autorité diocésaine.

Ce *Paroissien*, attendu depuis longtemps, est comme le digne couronnement de tous ceux que la Société de St.-Jean l'Évangéliste a fait paraître en ces dernières années. Son titre est pleinement justifié, et nous ne pensons pas qu'on puisse trouver un ouvrage plus complet dans ce genre; ce n'est point seulement un *Paroissien* du dimanche; les fidèles qui se font un devoir de suivre les touchantes évolutions du cycle liturgique, y trouveront la forte et suave nourriture que la sainte Église offre en chaque jour de l'année aux âmes de ses enfants. Tous les offices et fêtes du Calendrier Romain y sont données. On y fait même paraître certaines fêtes qui, comme celles de la Passion en Carême et celles de plusieurs Saints, sont propres à un assez grand nombre de diocèses, sans être cependant ordonnées pour l'Église universelle. La Messe et les Vêpres, tant du Propre du Temps que du Propre des Saints, figurent en entier avec toutes les commémorations qui s'y peuvent rencontrer; à cette règle générale il n'a été fait exception que pour quelques fêtes semi-doubles ou simples qui ont une Messe propre: pour ne pas donner au *Paroissien*

un volume incommode, on n'a retenu de ces fêtes que ce qui est nécessaire pour leur commémoration; il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'en plaindre, les fêtes cédant toujours à l'office du temps lorsqu'elles tombent le dimanche, et leurs Messes étant pendant la semaine ordinairement omises pour faire place soit à une Messe votive, soit à une des Messes pour les défunts.

A chaque fête et à chaque office, on trouvera les rubriques présentées d'une manière détaillée et intelligible aux fidèles mêmes qui n'ont point encore d'idée de la liturgie sacrée: de plus, chaque volume est précédé de quelques notions sur les diverses fêtes de l'année et sur les règles liturgiques.

Le texte du Missel et du Bréviaire y est traduit avec la plus pieuse fidélité, sans cependant nuire en rien à la correction française. On a eu outre conservé le texte latin des parties qui sont chantées par le chœur ou par les fidèles; pour la Messe: les introït, graduel, trait, verset alleluia-tique, offertoire et communion; pour les Vêpres: les antiennes, psaumes, hymnes et versets.

Sans se départir de ce qui est toujours l'objet de ses principales préoccupations, la sainte liturgie, la Société de Saint-Jean a cru bon de satisfaire le désir d'un bon nombre de personnes qui ont en prédilection ce que l'on appelle communément un Formulaire de prières: Formules ordinaires des prières du matin et du soir, exercices de piété pendant la journée, prières indulgenciées, pratique de la confession, exercice pour la sainte communion, prières pendant la Messe, les saluts et autres offices, chemin de la Croix, méthode pour réciter le Rosaire et le chapelet, tout cela, nous semble-t-il, satisfera surtout les exigences des fidèles qui ne savent pas encore goûter les sublimes prières et formules de la Sainte Église. Celles-ci cependant, ont la prépondérance dans le *Paroissien Romain selon le Missel et le Bréviaire*, et elles en font un véritable trésor liturgique; outre les offices du Temps et des Saints dont nous avons parlé, il contient les formules liturgiques des diverses prières de la journée, l'ordinaire de la Messe (texte latin-français) avec les préfaces propres, l'office divin de Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres suivies des suffrages et Complies, le tout en latin et en français; le Commun des Saints au grand complet, les cérémonies du mariage, les funérailles et offices des défunts, les psaumes de la pénitence, enfin un très grand nombre d'antiennes, de versets, de chants, de cantiques sacrés, d'hymnes et une partie considérable du psautier; chaque psaume est précédé d'une notice explicative.

La partie d'Automne donne aussi quelques extraits bien précieux du Rituel Romain; l'Administration du saint Viatique et de l'Extrême-Onction, la manière d'aider les mourants, et les prières des agonisants.

Prix de ces quatre volumes, de 20,00 à 75,00, selon la reliure.

Le chant Grégorien, sa genèse et son développement, conférence donnée à la Société d'Art et d'Histoire de Liège, par DON LAURENT JANSSENS, bénédictin de l'abbaye de Maredsous. — Brochure in-8° de 32 pages. Prix: fr. 0,60.

Cette conférence est admirable, pour le fond et pour la forme.

Elle est une synthèse complète du chant de l'Église, l'aperçu historique, abrégé mais complet, de son éclosion chez les Grecs, et de son développement dans l'Église catholique.

Le style en est captivant; d'abord on a un peu peur de la matière annoncée; mais Don Laurent Janssens a l'art de présenter et de développer les données arides d'une manière attrayante, qui excite la curiosité, et oblige de continuer; et il parvient à vous communiquer l'enthousiasme bouillant avec lequel il présente et soutient sa thèse.

Cet opuscule sera d'une grande utilité pour les maisons d'éducation où le chant de l'Église est au programme: il apprendra aux commençants des choses qu'ils ignoraient jusqu'ici, et à ceux qui sont déjà quelque peu initiés à l'histoire de ce chant sublime, il donnera le goût de pousser plus loin des études qui procurent de si grandes et de si nobles satisfactions à l'esprit et à l'âme catholique.

A tous ses lecteurs, il inspirera l'estime et l'amour des cantilènes sacrées, si simples, si candides, mais en même temps si chaudes, si entraînantes, si éminemment populaires; chez tous il excitera le désir de travailler à la restauration de cette antique branche de l'art si digne de passer à la postérité, et de hâter le retour des délicieuses mélodies qui retentissaient jadis sous les voûtes de nos temples.

Ces deux ouvrages sont en vente à la Librairie Ecclésiastique de l'Oratoire St-Léon (Œuvre de D. Bosco), 9, rue des Romains, Marseille.

GRÂCES

DE MARIE AUXILIATRICE

Conversion

MON RÉV. PÈRE,

Je désire à l'occasion de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, envoyer à son église une petite offrande en actions de grâces des faveurs que j'ai reçues d'elle, particulièrement dans une conversion obtenue et je vous adresse un mandat de dix francs.

Veillez agréer l'expression de mon profond respect.

L. D. de la R***

Exaucée.

B***, 10 juin 1889.

MON RÉV. PÈRE,

Au mois de mars dernier je vous avais demandé une neuvaine; je le 9^{ème} jour Notre-

Dame Auxiliatrice est venue à notre secours et nous a protégées d'une façon toute particulière; veuillez bien nous aider à la remercier.

Deux Grâces.

A***, le 12 juin 1889.

TRÈS BON PÈRE,

..... La médaille de Notre-Dame Auxiliatrice a été appliquée immédiatement sur les yeux d'un militaire malade: *le mal a été enrayé*; seulement il revient et menace de faire perdre l'œil à ce pauvre garçon, que je recommande instamment aux prières de votre communauté.

Ensuite, la personne dont je vous ai parlé pour une affaire importante — il s'agit de la place qu'elle occupe, sa seule ressource, — m'a écrit *le jour même de la fin de la neuvaine*, me disant que ses ennuis étaient dissipés pour le moment. Je lui ai fait connaître la source de cette première grâce et lui ai bien recommandé de m'écrire sans retard dès qu'elle sera sûre de conserver sa place, afin que je puisse exécuter ma promesse. A son intention, je vous envoie 3 frs. en actions de grâces; c'est peu de chose mais une religieuse n'est pas riche...

Sœur M. de S. B.

Santé recouvrée.

G***, 2 septembre 1889.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Il y a quelques semaines je sollicitais le secours de vos prières pour obtenir de la Sainte Vierge la guérison d'une jeune mère de famille ma belle-sœur, et vous transmettais une petite offrande de la part de mon frère, en vous priant de l'inscrire au nombre de vos Coopérateurs. Je vous remercie d'avoir répondu à cette demande ainsi que d'avoir eu la bonté de faire une neuvaine à son intention. Elle a été couronnée de succès. Celle que les médecins avaient condamnée est maintenant en bonne santé. Gloire en soit rendue à Notre-Dame Auxiliatrice. Ma mère vous envoie cinq francs qu'elle avait promis.

L. P***

Un conseil précieux.

M***, le 4 janvier 1890.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le 22 août dernier, vos chers enfants commençaient une neuvaine pour la guérison de mon bras, atteint d'une tumeur blanche. À cette époque, et d'après plusieurs professeurs de médecine, non seulement l'amputation était nécessaire, mais encore mes jours étaient comptés.

Dieu voulut alors qu'un ami de Belgique m'engageât d'avoir recours à vous et à vos chers petits; je ne tardai pas à ressentir les miraculeux effets de vos prières; l'amélioration fut lente, mais continue. Et présentement je me sers, pour de petits travaux, parfaitement bien de mon bras; et si j'avais du travail, je serais heureux de vous adresser une partie du montant.

J'ai un pauvre petit garçon condamné par les médecins; ils s'étonnent de le voir dépasser le délai de la vie fixé par eux!...

Puis-je encore obtenir de vous et de vos chers enfants, qu'en une neuvaine, vous unissiez vos bienfaitantes et, je le répète, miraculeuses prières aux miennes pour la guérison de mon cher petit Marius-Léon!

Soyez béni, vous et ces chers enfants, comme j'en prie le Seigneur, de toute mon âme.

E. P***.

COOPÉRATEURS DÉFUNTS

Octobre-Novembre 1890.

France.

†

NICE : M^{sr} Tolra de Bordas, Prélat de S. S., *Nice*.

†

ANGERS : M. l'abbé Simon, Aumônier, *Baugé*.

AUCH : M. l'abbé Sentis, Curé du Saint-Esprit, *Lectoure*.

DIJON : M. le Ch^{no} Silvestre, Secrétaire Général, *Dijon*.

GRENOBLE : M. l'abbé Charreton, *La Tour-du-Pin*.

MARSEILLE : M. l'abbé Antoine Gajean, *Marseille*.
— M. le Ch^{no} Gastaud, Curé de Saint-Laurent, *Marseille*.

MONTAUBAN : M. l'abbé Peujade, *Montauban*.

NEVERS : M. le Ch^{no} François-Marie Perdriat, Curé de Saint-Étienne, *Nevers*.

NICE : M. l'abbé S. Ingigliardi, Curé, *Luceram*.

ROUEN : M. l'abbé Diequemare, Chanoine, *Rouen*.

VERDUN : M. le Ch^{no} Richard, Doyen du Chapitre, *Verdun*.

†

ARRAS : M. Georges Doublens, *Hesdin*.

— M^{lle} Armandine Griffon, *Guines*.

— M^{me} Élise-Augustine Damour V^{ve} Benoit, *Lillers*.

BESANÇON : M^{lle} Félicie Ansel, *Besançon*.

— M^{me} de Loisy, née Marie Ghislaine Marguerite de Caulaincourt, *Château d'Épiry*.

BORDEAUX : M^{me} V^{ve} Justine Gabin, *Talence*.

CAMBRAI : M^{lle} Hennion, *Steenwerck*.

CHARTRES : M. Auguste Lefebvre, *Chartres*.

— M^{lle} Augustine Monnourie, *Chartres*.

— M. Joseph Vassort, *Berchères-les-Pierres (50 frs.)*.

FRÉJUS : M^{lle} Eugénie Lonjon, *Les Mayons-du-Luc*.

— M^{me} Madeleine Peyrot, *Saint-Maximin*.

GRENOBLE : M^{lle} Marie Provin, *Saint-Pierre-de-Chrevins*.

LYON : M^{me} Louise Delorme, née Papet, *Lyon*.

— M^{me} L. Genton d'Aleyrac, *Lyon*.

MARSEILLE : M^{me} Aschero, *Marseille*.

— M^{lle} Marie Brouillot, *Marseille*.

— M^{me} V^{ve} Reggio, *Marseille*.

— M. Sardoux, *Marseille*.

— Madame Briegne, *Marseille*.

— M. Ch. Marie Payan d'Augery, avocat, *Marseille*.

MOULINS : M^{me} Léon Riant, *Château de la Salle-sur-Vieure*.

NANTES : M. Armand Marie Roger de Hillerin, *Nantes*.

NICE : M. le docteur Louis Ingigliardi, *Nice*.

PARIS : M^{me} Baudry, née Marie-Joséphine Hoferer, *Paris*.

PÉRIGUEUX : M^{me} Félicie de Lamartinière, *Périgueux*.

REIMS : M^{elles} Eugénie et Irène Gibou-Husson, *Amblimont*.

RENNES : M^{lle} Roussan, *Rennes*.

ROUEN : M^{me} Frédéric de la Rousselière-Clouard, née Maria-Thérèse-Henriette Bellefroid, *Elbeuf*.

VALENCE : M^{lle} Netty Du Boys, *Tain*.

Étranger.

†

BAVIÈRE : M^{me} la Bonne Adelaïde von Pfetten, née B^{me} von Arctin, *Niederarnbach*.

BELGIQUE : M. Joseph Duchesne, *Château d'Ob-sinning*.

— M^{me} de Kock-Steenackers, *Boom-les-Auvers*.

— M. Léonard-Joseph Laliaye, Echevin, *Lambermont*.

— M^{me} Marie van Eerdewegh-Peten, *Louvain*.

CHILI : M. Maximiano Errazuriz, *Panquehue*.

ITALIE : M^{me} V^{ve} Berek, née Élisabeth Grandry, *Biella*.

— M. Abel Morelli, *Bagnacavallo*.

PORTUGAL : M. da Luz Duarte de Souza Oliveira, *Porto*.

Pater, Ave, Requiem.

†

Les recommandations devront être adressées à D. Le-moyné, 32, rue Cottolengo, Turin, avant le 15; celles qui arriveront après cette date seront retardées d'un mois. L'inscription sur cette liste est gratuite; quand une offre s'accompagne la demande d'inscription, cette offre figure toujours à côté du nom de la personne défunte, à moins que la famille n'ait exprimé le désir contraire. — Les prières désignées plus haut sont celles que Don Bosco récitait lui-même, en apprenant la mort d'un membre de la Pieuse Société Salésienne.

Mais comme il ne s'en tenait pas à ces faibles suffrages, les lecteurs du Bulletin se feront un pieux devoir de l'imiter. Les Coopérateurs prêtres voudront bien avoir de fréquentes intentions au saint Sacrifice de la Messe; tous les autres offriront des communiions, des prières et des bonnes œuvres pour procurer le repos en Dieu à des âmes qui nous demeurent unies par les liens de la plus douce et de la plus forte charité.

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1890.

Janvier.	
Lettre de Don Michel Rua aux Coopérateurs Salésiens	1
L'adieu et le départ de nouveaux Missionnaires Salésiens	8
Nouvelles des Missions Salésiennes de l'Amérique du Sud. — III. <i>Patagonie Septentrionale</i>	8
Coopérateurs défunts	12
Février.	
Deux ans après	13
S. E. le Cardinal de Paris à l'Oratoire S. François de Sales	14
L'Œuvre Pie du Sacré-Cœur de Jésus à Rome	15
Nouvelles des Missions Salésiennes de l'Amérique du Sud. <i>Les Salésiens à la Boca de Buenos-Aires</i>	17
Histoire de l'Oratoire St. François de Sales. Promenades (<i>Deuxième période</i>)	19
Grâces attribuées à Marie Auxiliatrice et à l'intercession de Don Bosco	20
Coopérateurs défunts	22
Mars.	
S. François de Sales et Don Bosco	23
Don Rua en France	25
<i>Petite Chronique</i> des Maisons de France	29
Avril.	
A nos chers Coopérateurs	30
La Parole du Pape. Encyclique <i>Sapientia Christiana</i> du 10 Janvier 1890	36
Don Rua en France. (<i>Suite</i>). Patronage St-Pierre de Nice — La Navarre — Toulon — Cannes — Marseille — Aubagne	44
<i>Petite Chronique</i> des Maisons de France	51
Bibliographie. <i>La dernière prière de Don Bosco</i>	53
Coopérateurs défunts	54
Mai.	
Vive Marie Auxiliatrice!	55
Neuvaine et fête de N. D. Auxiliatrice	57
La Parole du Pape. Encyclique <i>Sapientia Christiana</i> du 10 Janvier 1890	58
Bénédictio de la première pierre de l'Orphelinat Salésien de St. Jean Berchmans à Liège (<i>Belgique</i>)	63
Grâces de Marie Auxiliatrice	68
Coopérateurs défunts	70
Juin.	
Le mois de Juin et la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus	71
Don Rua en Espagne. — Sarria — Barcelone — Utrera — Séville	73
Don Rua au Nord de la France, en Angleterre et en Belgique. Lyon — <i>La Propagation de la Foi</i> . — Fourvière. — Paris. — <i>L'arrivée</i> . — <i>Les Bénédictiones</i> . — <i>Le Nonce Apostolique</i> . — <i>La Conférence des Coopérateurs</i> . — Angleterre. — <i>De Paris à Londres</i> . — <i>La Mission catholique en Angleterre</i> . <i>La paroisse Salésienne de Londres</i> . — <i>Savio Domenico</i> . — <i>Pourquoi il voulait voir le Pape</i> . — <i>L'école</i> . — <i>Choses d'ici-bas</i> . — <i>Merveilles d'En-Haut</i> . — <i>S. G. Mgr. Butt</i> . — <i>Le patronage du dimanche</i> . — <i>L'Orphelinat</i> . — <i>Comment répandre les Œuvres Salésiennes en Angleterre et en Irlande?</i> — <i>Nos amis</i> . — <i>Westminster</i> . — <i>L'église italienne</i>	75
Bibliographie	85
Coopérateurs défunts	86
Juillet.	
La Vierge Auxiliatrice de Turin. <i>Vingt-cinquième anniversaire</i> de la pose de la première pierre du Sanctuaire dédié à Marie Auxiliatrice dans le premier Oratoire de Don Bosco	87
Don Rua au Nord de la France, en Angleterre et en Belgique (<i>Suite</i>). Calais. — L'Orphelinat de Guines. — Lille: <i>La retraite</i> . — <i>Visites</i> . — <i>Grâces d'accroissement</i> . — <i>La Conférence des Coopérateurs</i> . — <i>N.-D. de la Treille</i> . — Liège: <i>Note Salésienne de la fête</i> . — <i>Parchemins du ciel</i> . — <i>Les toasts</i> . — <i>Le futur Orphelinat</i> . — <i>Hollande et Allemagne</i>	89
Coopérateurs défunts	98
Août.	
Fêtes de famille. Hommages à Don Rua. — Les anciens élèves. — Hommages à la mémoire de Don Bosco	99
Le solennité de Marie Auxiliatrice et l'Œuvre qui, à Turin, sera le Monument élevé à la mémoire de Don Bosco	101
Demande et réponse	102
La Conférence de Don Rua la veille de la fête et la bénédiction de la Papeterie St. François de Sales à Mathi	102
Quelques indications à l'usage des Collecteurs de l'Œuvre Pie du Sacré-Cœur de Jésus à Rome	103
Don Rua au Nord de la France, en Angleterre et en Belgique (<i>Suite</i>). — <i>Namur</i> . — <i>Louvain</i> . — <i>Bruxelles</i> . — <i>Malines</i> . — <i>Anvers</i> . — <i>Gand</i> . — <i>Bruges</i> . — <i>Courtrai</i> . — <i>Tournai</i> . — <i>Rumillies</i>	105
Grâces attribuées à Marie Auxiliatrice et à l'intercession de Don Bosco	109
Coopérateurs défunts	110
Septembre.	
Récitals le Saint Rosaire	111
<i>Les quinze Promesses de Marie</i> aux chrétiens qui récitent le Rosaire	113
Nouvelles des Missions Salésiennes	113
<i>Patagonie</i> . — I. Fêtes en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. — II. Une grâce du Sacré-Cœur de Jésus en Patagonie	114
Voyage de Don Rua au Nord de la France, en Angleterre et en Belgique (<i>Suite</i>)	117
France. Le Rosignol. <i>Acte de naissance</i> . — <i>Une date Salésienne</i> . — <i>Bijou</i> . — <i>Un concert de fleurs</i> . — <i>Agriculture spirituelle</i> . — <i>Une joie</i> . — <i>L'Orphelinat tel qu'il est</i> . — <i>Les désirs de la Providence</i> . — <i>Les amis de l'Orphelinat</i> . — <i>L'Orphelinat tel que Don Rua compte le retrouver</i>	117
Grâces attribuées à Marie Auxiliatrice et à l'intercession de Don Bosco	120
Bibliographie. — <i>Catechismus Concilii Tridentini ad Parochos</i> . — <i>Confesseur de l'enfance et de la jeunesse</i>	121
Coopérateurs défunts	122
Octobre.	
Comment réciter le Saint Rosaire?	124
La décoration de l'église de Marie Auxiliatrice ou le monument élevé à la mémoire de Don Bosco	125
La décoration de la façade et les autres travaux extérieurs de l'église de Marie Auxiliatrice	126
Le Maître-Autel de l'église de Marie Auxiliatrice	127
L'église de Marie Auxiliatrice. — <i>Avec quelles ressources Don Bosco l'a édifiée</i>	127
Nouvelles des Missions Salésiennes. — I. Uruguay. — II. Patagonie	128
Don Rua au Nord de la France, en Angleterre et en Belgique. (<i>Suite et fin</i>). — Amiens. — Paris: <i>la rue François I^{er}</i> — <i>Le Cardinal - Archevêque</i> . — <i>Le Nonce Apostolique</i> . — <i>La stence récréative</i> . — <i>Adieux</i> . — <i>Paray-le-Monial</i> . — <i>Cluny</i> . — <i>Turin</i>	129
A travers les relations de nos Missionnaires. — Glanes. — République Argentine: <i>Buenos-Ayres</i> . — <i>Rosario de Santa-Fé</i> . — <i>Bahia Blanca</i> . — <i>Uruguay: Paysandu</i> . — <i>Canelones</i> . — <i>Montevideo</i>	133
Coopérateurs défunts	134
Novembre.	
Da mihi animas!	135
Nouvelles des Missions Salésiennes. I. — Patagonie. <i>Mission du Colorado</i> — <i>Les Sœurs de Marie Auxiliatrice à Guardia-Pringles</i> . II. — Uruguay. <i>La Paz et Las Piedras</i>	138
L'histoire de Pierre	145
A travers les relations de nos Missionnaires. Glanes. — Brésil. <i>San Paulo</i> . — Colombie. <i>Bogota</i> . — Mexique. <i>Mexico</i> . — Équateur. <i>Quito</i> . — Chili. <i>Talca</i> . — Terre de Feu. <i>Punta Arenas</i> . — Patagonie. <i>Guardia-Pringles</i> . — <i>Viedma</i> . — <i>Carmen de Patagones</i>	148
Grâces de Marie Auxiliatrice	150
Coopérateurs défunts	150
Décembre.	
Reconnaissance et souhaits de bonheur	152
Nouveau départ de Missionnaires Salésiens	153
La Charité. Dangers et précautions	157
Marseille. L'Oratoire Saint-Léon. Un acte de foi	156
Nouvelles des Missions Salésiennes	157
Bibliographie	159
Grâces de Marie Auxiliatrice.	160
Coopérateurs défunts	161